EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Commune de POYANNE Séance du 12 juillet 2023 N°21/2023

<u>Etaient présents</u>: Fabienne LABY-FAUTHOUX - Thierry LOUPIEN - Nadine BOURLON - Elisabeth COUDROY - Michèle GUARIDO - Séverine SOUPOT - Philippe DUCOURNEAU - Catherine ROSSIGNOL - Alain LABAT - Rémy NAPIAS - Olivier SCHAFFHAUSER -

Absents excusés: Nícolas JACOB - Maylis AUMAILLEY - Thierry LABORDE

Absents: Hervé DAL-CORSO

Secrétaire de séance : Nadine BOURLON Date de la convocation : 28 juin 2023

Objet: Facturation des écocups aux associations

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a acheté des écopcups afin de les mettre à disposition des associations lors de diverses manifestations dans la commune.

Madame le Maire propose de facturer en fin d'année aux associations les écocups qui ne seront pas rendus

Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents

- ACCEPTE de facturer en fin d'année aux associations les verres qui ne seront pas rendus à la commune après l'organisation de manifestations sur la commune
- FIXE le montant à 1€ par verre égaré
- CHARGE Madame le Maire de toutes les formalités administratives

La secrétaire Nadine BOURLON Fait à Poyanne, le 12 juillet 2023 Le Maire

Fabienne LABY PAUTHOUX

